



MAIRIE DE LABATUT

101 rue des Pyrénées

09700 LABATUT

05 61 60 34 07

mairie@labatut09.fr

http://www.labatut09.fr

DEPARTEMENT DE L'ARIEGE - ARRONDISSEMENT DE PAMIEVS - CANTON Des PORTES D'ARIEGE PYRENEES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°DE_2026_003

SEANCE DU 21 FEVRIER

Date de la convocation : **16 février 2026**

Nombre de conseillers		
En exercice	Présents	Votants
11	09	09
Résultat du vote		
Pour	Contre	Abstention
09	00	00
Adoptée		

L'an deux mille vingt-six, le vingt et un février, à 10 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de LABATUT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente, sous la présidence de M Jean CRESPI, Maire.

Étaient présents : M Jean CRESPI, Mme Janine PERIDON-GONZALES, M Jean-Jacques BELBEZE, Mme Emilie CANCEL, M Bernard DENOS, Mme Bernadette PECCATTE, M Denis LEMOINE, M Alain PERROT, M Matthieu VIDOTTO

Étaient représentés :

Étaient Absents & excusés : M Jean PEDOUSSAUD, Mme Aude CARTAILLAC,

En conformité avec l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales : **Mme Janine PERIDON-GONZALEZ a été nommée secrétaire de la séance.**

OBJET :

Subventions 2026 accordées aux associations & au SIVE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le détail des subventions à attribuer pour l'année 2026 :

Associations	Montant attribué
<i>Monsieur Alain PERROT en sa qualité de membre de l'association, ne prend pas part au vote pour la subvention APCBA</i>	
APCBA (chasse)	200,00 €
Approuvée : 8 voix pour	
Comité des fêtes	3 470,00 €
Mémoire de la résistance Saverdunoise	50,00 €
FNACA	50,00 €
Resto du cœur	150,00 €
Midi cardio greffe	50,00 €
<i>Mme Janine PERIDON-GONZALEZ en sa qualité de trésorière de l'association, ne prend pas part au vote pour la subvention Midi cardio greffe</i>	
Approuvée : 8 voix pour	
APEV	150.00€
Le Chaverdunois	160,00€
CLIC	150.00€
Association Départementale des Secrétaires de Mairie de l'Ariège	30.00€
Réserve	140.00€
Total budget -cpté 65748	4 600,00 €

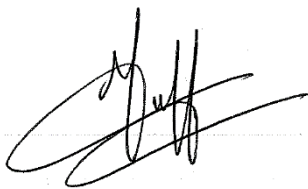
Approuvé à l'unanimité	
FUH	250.00€
Total budget -cpte 65733	250,00 €
Approuvé à l'unanimité	
OCCE COOP SCO école de Canté	130,00 €
OCCE COOP SCO école de Lissac	130,00 €
OCCE COOP SCO école de St Quirc	130,00 €
Total budget -cpte 657348	390.00€
Approuvé à l'unanimité	

Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la proposition de M le Maire et le
MANDATE pour élaborer et signer les documents nécessaires à sa mise en application

Pour extrait conforme

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération.

Le Maire M Jean CRESPIY	Secrétaire de séance Mme Janine PERIDON-GONZALEZ
	

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-Préfecture de Pamiers le : 23 février 2026